

CALENDRIER DU TABLEAU 2022

Régulièrement, vous nous soumettez vos dossiers de demandes d'inscriptions (personnes physiques et/ou morales), changements dans vos modes d'exercice, modifications statutaires, demandes de radiations, etc...

Afin de permettre l'étude et le traitement de votre dossier qui doit nous parvenir complet, il convient de respecter IMPERATIVEMENT le tableau suivant :

DATE LIMITE DU DEPOT DES PIECES	REUNION DE LA COMMISSION DU TABLEAU	SESSION DE CONSEIL
Jeudi 17 février 2022	Vendredi 11 mars 2022	Vendredi 18 mars 2022
Jeudi 21 avril 2022	Vendredi 13 mai 2022	Vendredi 20 mai 2022
Jeudi 16 juin 2022	Jeudi 7 juillet 2022	Vendredi 15 juillet 2022
Jeudi 25 août 2022	Vendredi 16 septembre 2022	Vendredi 23 octobre 2022
Jeudi 17 novembre 2022	Vendredi 9 décembre 2022	Vendredi 16 décembre 2022

La Commission étudie les dossiers pour en rendre compte en session plénière de Conseil, à la suite de laquelle la notification de la décision vous est adressée.

Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne pourront être portés à l'ordre du jour et seront étudiés lors de la session suivante du Conseil.

Nous vous remercions de votre compréhension.

MAJ. 23/12/2021

